



VERS-PONT DU GARD

# N° 55

## BULLETIN MUNICIPAL

Le groupe scolaire  
Environnement  
Lotissement  
Beume Cremeirol  
Festivités

...



# SOMMAIRE

## p. 4 DOSSIER À LA UNE Le groupe scolaire



## p. 6 TRAVAUX ET RÉALISATIONS

## p. 8 ENVIRONNEMENT



- Réseau d'assainissement
- Stationnement dans le village
- Décharges sauvages
- Village fleuri
- Débroussaillage

## p. 11

### VIE SCOLAIRE

- Rentrée des classes 2017
- Journée prévention routière
- Journée multisports USEP
- Les TAP

## p. 12

### GRANDS PROJETS

- Le Chemin de Saint-Pierre
- Le Lotissement Beaume Cremeirol
- Le jardin d'enfants
- Le PLU

## p. 15

### VIE MUNICIPALE

- Un marché, une histoire
- Cérémonie des nouveaux arrivant
- Cérémonie des Harkis
- BAFA
- Cérémonie du 11 novembre
- Voirie communale
- Marché de Noël



## p. 18

### VIE SOCIALE- CCAS

- Repas des aînés
- Présence 30 à 42 ans
- Le dispositif Voisins vigilants
- Les cours d'informatiques

## p. 20

### VIE ASSOCIATIVE

- Soirée taurine
- Cours et Jardins
- Atelier de loisirs créatifs
- Fête de l'oignon
- LASV
- Académie des Beaux-Arts
- La Boule du Pont du Gard
- Exposition de l'Académie du Pont du Gard
- Amitié versoise
- Tennis club une fréquentation en hausse !
- Le Pont des Arts
- Le Jumelage italien
- Fête Votive

## p. 26 PORTRAITS

## p. 27 ETAT CIVIL



## Chères Versoises et Chers Versois,

Les trois premières années de notre mandat s'achèvent prochainement. Elles ont représentées beaucoup de travail mais aussi de satisfactions. Ce nouveau bulletin municipal vous présente l'avancée des projets suivants :

- Le groupe scolaire, la date d'ouverture est toujours prévue pour la rentrée 2018,
- Le lotissement de 17 parcelles de Beaume Cremeirol,
- L'aménagement du chemin de Saint Pierre,
- Le nouveau jardin d'enfants.

D'autres projets devraient également voir le jour en 2017 concernant :

- La signalétique du village,
- L'aménagement d'un hangar à la Romaine pour les boulistes et autres manifestations.

D'autres plus lointains concernant la réhabilitation de l'église, la mise en accessibilité des bâtiments communaux, les commerces sont également à l'étude.

Tout en avançant sur la création d'une station d'épuration intercommunale, nous avons réalisé les travaux de curage indispensables de la station actuelle.

Monsieur le Préfet ayant approuvé le plan de prévention des risques inondation sur la commune et suite à l'approbation du PADD communal, nous devrions abandonner notre vieux POS pour appliquer le PLU à la fin du premier semestre 2017.

En ce qui concerne la vie communale, après les démissions successives de Mr TERMOZ, Mme BAJERSKI, et de Mme FRIOT, nous accueillerons prochainement Mr GOURGEON au sein du conseil municipal.

Comme nous le craignons, la Communauté des Communes du Pont du Gard a augmenté les impôts intercommunaux et a diminué les services aux administrés (Transport à la demande, subvention aux activités périscolaires, instructions aux autorisations du droit au sol, nettoyage mensuel, temps d'éveil musical...).

A l'échelon communal, sans augmenter les impôts communaux et afin de privilégier les investissements, nous recherchons en permanence à faire des économies de fonctionnement (énergie, maintenance informatique, téléphonique...).

Nous sommes également fiers de compter plus de 30 associations qui dynamisent notre village qu'elles rendent attractif ; cela nous demande des efforts particuliers d'organisation et de mise à disposition des infrastructures communales.

Je tiens à remercier tout le personnel communal et la majorité municipale pour leur implication et leur investissement.

Même si beaucoup reste à faire, Vers est un village agréable, fleuri et tranquille. Je suis particulièrement sensible à vos nombreuses marques de soutien et vous réaffirme mon écoute et ma disponibilité.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2017 !

Olivier Sauzet  
Maire de Vers-Pont du Gard

# DOSSIER À LA UNE

## → Le groupe scolaire



Elevation SUD ech 1/200\*

4

### Le financement

Le conseil municipal dans sa séance du 08 novembre a décidé à la majorité (14 voix pour et 5 contre et/ou abstention) de :

- désigner comme lauréat du concours du marché de maîtrise d'œuvre l'équipe composée des Architectes PORTAL & TEISSIER, pour un montant global des honoraires de 204 288 € HT et un coût estimatif de la construction de 1 824 000 € HT. Le délai de livraison de l'établissement est prévu pour septembre 2018,
- de recourir à un emprunt de 2 000 000 € au taux de 1,26% pour une durée de 17 ans auprès du Crédit Agricole, suivant l'avis favorable du Receveur Municipal, Comptable de la Commune, de la commission des finances, de l'organisme financier Local Nova, des services de l'état et du département.

Le montant prévisionnel du projet étant de 2 800 000 € HT (Groupe scolaire + travaux d'aménagement), compte tenu des prévisions de subvention, du retour de FCTVA, du fond de roulement disponible de la commune, des bénéfices résultant de la vente du lotissement de Baume Cremeirol, il est plus qu'envisageable de revenir dès 2021 à un état de la dette communale identique à celui d'aujourd'hui.





## Descriptif du projet

Donner du sens à l'architecture, pour que les enfants trouvent au sein d'un environnement humain, un lieu de vie de qualité, stable et stimulant ; conserver les éléments naturels du site tel que la pierre, enraciner le bâtiment dans son contexte patrimonial et historique, tels sont les objectifs de ce projet. La construction du groupe scolaire est l'occasion de réfléchir à un véritable projet urbain à l'échelle du village. L'école est un élément fédérateur. Sa construction induit la création de nouveaux espaces publics accessibles à tous.

Au Nord, viendra s'installer un mail qui desservira à la fois le parvis de la maternelle et le hangar existant. Cet espace public, spacieux et essentiellement piéton, deviendra un lieu de rencontre et de partage entre les enfants, les parents et les habitants du village. Ainsi, l'accès de l'élémentaire s'installe à l'ouest, le long de la nouvelle voie, tandis que celui de la maternelle prendra sa place au Nord devant le mail.

Enfin, sur la partie Sud, se positionnera le bassin de rétention. Les espaces extérieurs seront travaillés simplement mais avec soin. La végétation viendra ceinturer le bâtiment, contrebalançant ainsi l'aspect minéral. Les cours entourées d'arbres, bénéficieront d'espaces ombragés. Le choix de concevoir un bâtiment compact en R+1 positionné au Nord du terrain n'est pas le fruit du hasard, c'est une réponse aux

contraintes du site et du programme. La compacité du projet permettra de libérer un large espace au sud de la parcelle pour accueillir le bassin de rétention, et les cours. Cette conception permettra une grande liberté d'aménagement pour les futures extensions de l'école si besoin est, et les espaces paysagers. L'implantation du bâtiment protégera les cours des vents dominants. La totalité des locaux accessibles aux enfants ainsi que les préaux seront orientés au sud, profitant ainsi du soleil et de la vue. Seuls le dortoir et le restaurant s'ouvriront au nord et à l'est, ces locaux étant susceptibles de surchauffer.

La Pierre : un matériau de toujours à Vers-Pont du Gard. La pierre est omniprésente, elle semble respirer, nous parler, véritable témoignage de notre patrimoine et de notre richesse architecturale locale. Pour la mettre en valeur et assurer la simplicité volumétrique du projet, les espaces extérieurs couverts ne sont pas des éléments rajoutés : les préaux et les parvis sont intégrés au volume en pierre et confèrent une allure solennelle à l'école. Grâce à ses deux parvis couverts de double hauteur, le bâtiment vient affirmer son caractère d'établissement public depuis la

ruie, les entrées sont facilement repérables. Afin d'éviter l'emploi du béton, les grandes ouvertures sur le parvis de l'élémentaire seront réalisées en voûtes, clin d'œil à l'œuvre du Pont du Gard, et rappel du savoir-faire local.

Ce projet a reçu l'aval de l'Inspection académique qui le trouve en tout point conforme aux besoins.

Nous vous rappelons que plusieurs études démographiques ont été menées, et qu'elles ont établi des prospectives démographiques jusqu'en 2034. Nous pourrions alors atteindre 300 enfants scolarisés sur notre commune contre 191 en 2016.



# TRAVAUX & RÉALISATIONS



Sécurisation de l'école



Poubelle canine, rue de l'Arcade



Remplacement de barrières, chemin du Garrège



Poubelle canine, rue de la Poste



Remplacement de 27 luminaires  
vétustes par des lanternes LED :  
chemin de Valsonnière  
et chemin de Coste Belle



mise en place de 11 horloges  
astronomiques

## Enfouissement des lignes électriques





## → Réseau d'Assainissement Curage de lagune

**En Septembre 2016, la Commune de Vers-Pont-du-Gard a procédé aux travaux de curage du premier bassin de la lagune communale.**

Ce procédé de traitement des eaux usées produit des boues qui sédimentent au fond des bassins. Celles-ci doivent être extraites à intervalles réguliers (environ tous 10 ans) pour assurer le bon rendement épuratoire de la lagune.

La solution retenue fut l'épandage agricole des boues liquides du bassin.

Une étude préalable aux épandages a nécessité de nombreuses analyses permettant de contrôler la conformité et la qualité des boues, des réunions avec les agriculteurs locaux afin de sélectionner les zones à épandre, des analyses des sols des parcelles agricoles avant le curage. Cette étude a par la suite été déposée et validée en préfecture.

Les travaux se sont déroulés en plusieurs étapes. Dans un premier temps une grande partie de l'eau surnageant des bassins a été extraite, puis le curage s'est effectué à l'aide d'un tracteur spécialement équipé pour le curage de lagunes, permettant de brasser en évitant de détériorer le fond du bassin. Les boues sédimentées sont ainsi mises

en suspension et dirigées jusqu'au site de pompage en bordure de lagune.

Enfin, plusieurs tracteurs équipés de tonnes à lisier, ont pompé les boues liquides afin de les épandre. Les boues épandues ont ensuite été enfouies afin de limiter les nuisances olfactives.

Le chantier s'est déroulé dans d'excellentes conditions climatiques qui ont permis parallèlement à ce curage de procéder à des travaux de réhabilitation des canalisations de transfert des eaux usées vers le bassin.

Cependant, il a été constaté une quantité anormalement élevée de « lingettes » qui arrivait de manière continue à l'entrée de la lagune.

Les lingettes mettent très longtemps à se dégrader naturellement et le temps passé dans les canalisations ne permet pas cette dégradation.

L'accumulation de ces déchets dans les réseaux d'assainissement engendre d'importantes dégradations et dysfonctionnements des ouvrages et notamment du lagunage.



**Pour rappel, les produits ci-dessous doivent impérativement être déposés dans vos poubelles et/ou déchetteries :**

- Lingettes de tous types (nettoyage, hygiène...)
- Protections féminines, couches pour bébés, préservatifs...
- Graisses et huiles de cuisine
- Carburants, huiles de vidange
- Fonds de peinture, produits chimiques (dont dés herbants, solvants...)
- Autres déchets solides

**Afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration, ainsi que la préservation des milieux naturels.**

## → Stationnement dans le village

Le stationnement devient difficile, ici, comme ailleurs.

Le nombre de véhicules ne cesse d'augmenter ; toutes les communes ont cette même difficulté.

16 places de parking ont été créées place de la fontaine (parking de la Maire)

Le parking de la place du marché peut accueillir une cinquantaine de véhicules.

Toutefois, il persiste dans le village un manque de civisme évident :

- respectons les emplacements réservés aux handicapés
- respectons l'emplacement réservé à la poste
- évitons de nous garer sur les trottoirs (les trottoirs sont réservés aux piétons)
- évitons de nous garer au milieu d'une rue et d'en boucher l'accès (rue de la tour, rue du four, rue de la calade...)
- privilégions les parkings si on possède un gros véhicule, plutôt que les rues du village.
- Enfin, évitons tout simplement de nous garer partout où c'est interdit parce que jugé dangereux ou gênant.
- Changeons nos comportements.

L'accès aux commerces en voiture n'est effectivement pas toujours facile malgré les quelques places d'arrêt limitées à 15 minutes (pas toujours respectées) certaines personnes, trop pressées, n'ont pas le temps de raisonner avec bon sens et adoptent des comportements répréhensibles.



## → Décharges sauvages

Une décharge sauvage est une accumulation d'ordures apportées clandestinement par des particuliers ou des entreprises dans un endroit non prévu à cet effet.



### Les effets de la décharge sauvage

Les décharges sauvages sont sources de pollutions diverses :

- Elles dégradent les sites naturels et les paysages.
- Elles polluent les cours d'eau et les nappes souterraines.
- Elles polluent l'air.
- Elles représentent 5% des départs de feu.
- Elles sont génératrices de risques pour la santé humaine, car elles dégagent des gaz toxiques et permettent le développement de gènes pathogènes.

Abandonner des déchets, exploiter une exploitation classée sans autorisation, mettre le feu à des déchets stockés sur sa propriété ou sur le domaine communal ou privé est strictement interdit est passible de sanctions allant de 300 à 1500 €.

Respectons notre environnement. Les déchetteries privées n'ont aucune raison d'être.

Aucune déchetterie sauvage n'existe sur la commune.

### Coordonnées des déchèteries du SICTOMU

#### • Fournès

La Pale  
(à côté de la caserne des pompiers)  
30210 Fournès  
Tél. : 04 66 01 88 04

#### • Lussan

Route de Fons sur Lussan  
30330 Lussan  
Tél. : 04 66 72 73 23

#### • Uzès

ZAM Pont des Charrettes  
30700 Uzès  
Tél. : 04 66 22 32 70

#### Horaires d'ouverture

A compter du 1<sup>er</sup> février 2015  
8h30-11h45 et 14h-17h15

#### Jours d'ouverture

- **Fournès** : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
- **Lussan** : lundi, mercredi et samedi
- **Uzès** : du lundi au dimanche matin
- **Déchèterie mobile**  
Jours, horaires, conditions d'accès  
au 04 66 22 13 70 ou [dechetteries@sictomu.fr](mailto:dechetteries@sictomu.fr)

## → Débroussaillage

### Clos des Touillers

La municipalité a missionné le SMGG (syndicat mixte des Gorges du Gardon) et son chantier d'insertion professionnelle, qui ont terminé le débroussaillage de la parcelle communale B 2760, 10 120 m<sup>2</sup>, située clos des Touillers.

Cet énorme travail était nécessaire afin de prévenir les risques incendie et assurer ainsi la sécurité des riverains.

Il s'est déroulé en deux temps :

- une semaine en juillet, avec la réalisation d'une bande de 5 m de large sur le pourtour de la parcelle, le long des habitations
- Tout le mois d'octobre pour l'ensemble de la parcelle.



### La Lône

Le débroussaillage et la mise en valeur du pont de la Lône ont été finalisés en octobre, avec le SMGG, avec un traitement permettant de freiner la reprise de la végétation.

Ce traitement, tout à fait naturel et respectueux de l'environnement, reprend les habitudes de nos anciens : badigeon avec de l'huile de cade sur les souches des arbres et arbustes coupés. Ceci permet, la nécrose progressive des souches, après un certain temps.

Exemple de souches percées, dans laquelle on introduit l'huile de cade, en attendant la désagrégation :



## → Village fleuri

### Les jardinières d'hiver

Elles ont été mises en place avec la participation active de notre service civique en mission environnement :



### La route de Castillon

Suite au dossier élaboré avec notre partenaire désormais incontournable, la MFR le Grand Mas, un début de plantation a eu lieu au printemps, avec certains riverains. Début décembre, pendant deux jours, les jeunes en baccalauréat professionnel, ont eu comme épreuve pratique, la préparation des plates-bandes (retrait des pierres et herbes, terre à retourner avec un apport de terreau et mise en place de la bâche) et le début des plantations.

Une autre équipe en formation, a poursuivi la semaine suivante. Il y aura encore plusieurs interventions jusqu'en janvier 2017, afin de terminer les plantations et de poser le concassé.

Cette collaboration, efficace et sympathique, apporte une aide sérieuse à nos agents techniques.

Dans cette activité, tous ont constaté et apprécié la forte implication de Léa, ce qui incitera la commune à renouveler les missions services civiques, à l'issue de son contrat en avril. Les amateurs peuvent donc d'ores et déjà, se manifester...

310 plantes méditerranéennes, venant de la pépinière du Conseil Départemental, ont été données gratuitement suite au montage réussi de notre dossier de demande.

10 arbres et 96 arbustes, complètement nécessaire au projet, ont été achetées à la pépinière versoise « le pont Romain ».



### La source de la Place de la Fontaine

Une construction de deux jardinières a commencé avec les « spécialistes pierres sèches des services techniques » (Philippe DEBRINCAT et Philippe DALLA COSTA). L'aménagement se poursuivra après le gel hivernal. Des végétaux aquatiques seront mis au printemps. Un

bon, obtenu grâce à notre participation au label « village Fleuri », contribuera à leur achat.

Un éclairage sera également mis en place.

Ainsi nous poursuivons, par étape, l'objectif global de mettre en valeur l'identité de notre village : la pierre et l'eau.



## → Rentrée des classes 2016

Etat d'urgence, plan Vigipirate, font désormais partie du quotidien des Français.

Aucune école n'y échappe.

Cette rentrée s'est donc passée avec des contraintes de sécurité supplémentaires. Malgré cela, 191 enfants ont donc fait leur rentrée scolaire dans de bonnes conditions.

Nous remercions les parents qui s'adaptent avec bonne volonté aux mesures de sécurité.

## → Journées multisports USEP



Le 08 novembre 2016 : Le cycle 2 a participé à la rencontre multisports organisée par l'USEP et qui a réuni cette année encore pas moins de 243 enfants.

Le 15 novembre 2016 : C'est au tour des élèves du cycle 3 de participer à la journée multisports de l'USEP. 235 enfants se sont ainsi répartis sur le stade, le dojo et les courts de tennis.

11

## → Journée prévention routière le 29 novembre 2016



La journée de prévention routière s'adresse comme chaque année aux enfants de CM1 et CM2. Ils apprennent les règles de conduite à tenir à vélo. Ils effectuent quelques exercices sur la place des Cerises sous la houlette de la Gendarmerie et de la Sécurité routière.

Gageons que cette initiative reconduite chaque année, responsabilise et sécurise les enfants.



## → Les TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires ont été confiés cette année encore à l'association Loisirs Education et Citoyenneté. La directrice, Séverine FRANCISCO organise et supervise les activités assistée de sept moniteurs.

Deux sessions ont déjà eu lieu. La 1<sup>ère</sup> a démarré à la rentrée de septembre et a couru jusqu'aux vacances de la Toussaint. Elle a réuni 113 enfants autour d'activités sportives et culturelles. La 2<sup>ème</sup> session a débuté à la rentrée des vacances de Toussaint jusqu'aux vacances de Noël. Cette session a enregistré un légère baisse, que nous observons par ailleurs chaque année en hiver, 104 enfants y ont participé.

La 3<sup>ème</sup> session, à la rentrée des vacances de Noël proposera une initiation au tennis et au volley-ball. Les activités sportives rencontrant toujours un joli succès, parions que les enfants seront plus nombreux !

# GRANDS PROJETS

## → Projet Chemin de Saint Pierre

La commune souhaite améliorer la sécurité des piétons et la sécurité routière au niveau de la route départementale n°112, nommée chemin de St Pierre, de l'angle du chemin de la cave coopérative / rue de la Poste. Pour cela, nous conserverons la circulation à double sens carrefour chemin de la Cave Coopérative / rue du Moulin à Huile, seul le tronçon de la rue de la Poste jusqu'au carrefour avec la rue du Moulin à huile sera en sens unique (passage étroit).

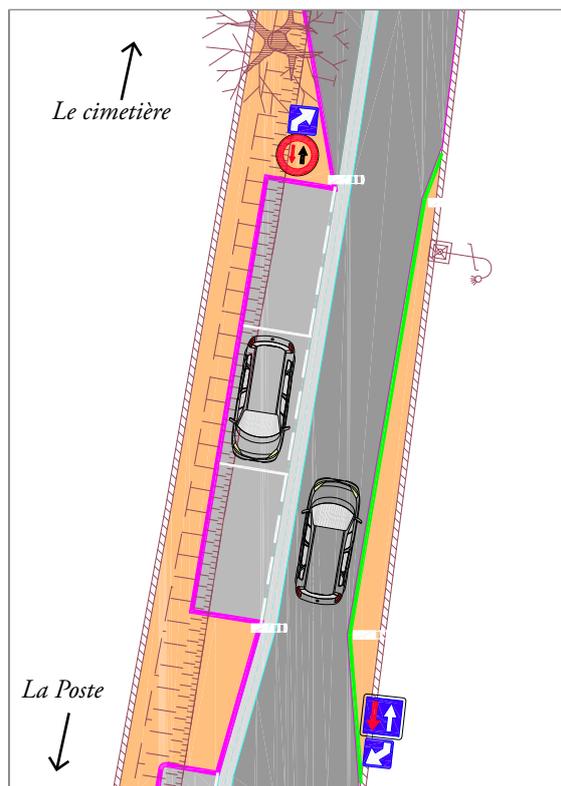
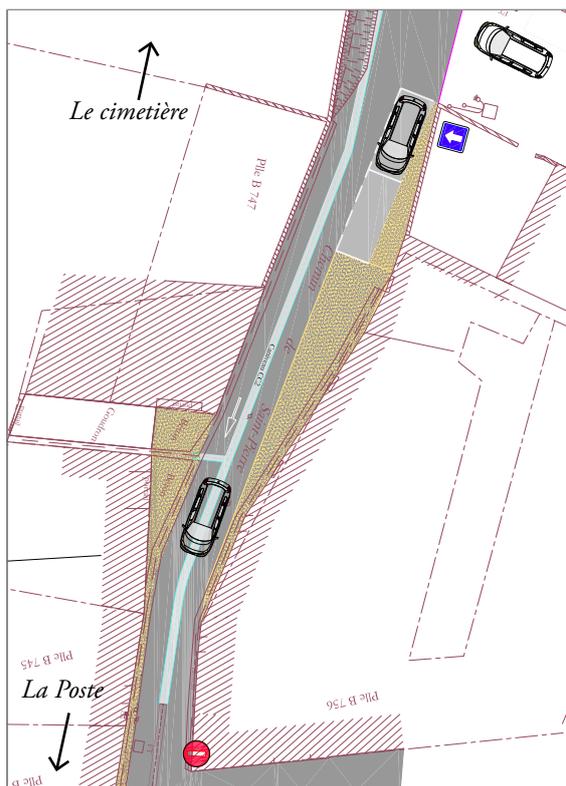
Un trottoir sera implanté à l'est du chemin de St Pierre, des stationnements seront créés le long du trottoir suivant les emprises disponibles.

Une seconde phase d'aménagement du chemin de St Pierre sera programmée ultérieurement, elle s'étendra du carrefour chemin de la cave coopérative / chemin du Mouras (après le cimetière).

Cet aménagement a pour buts principaux :

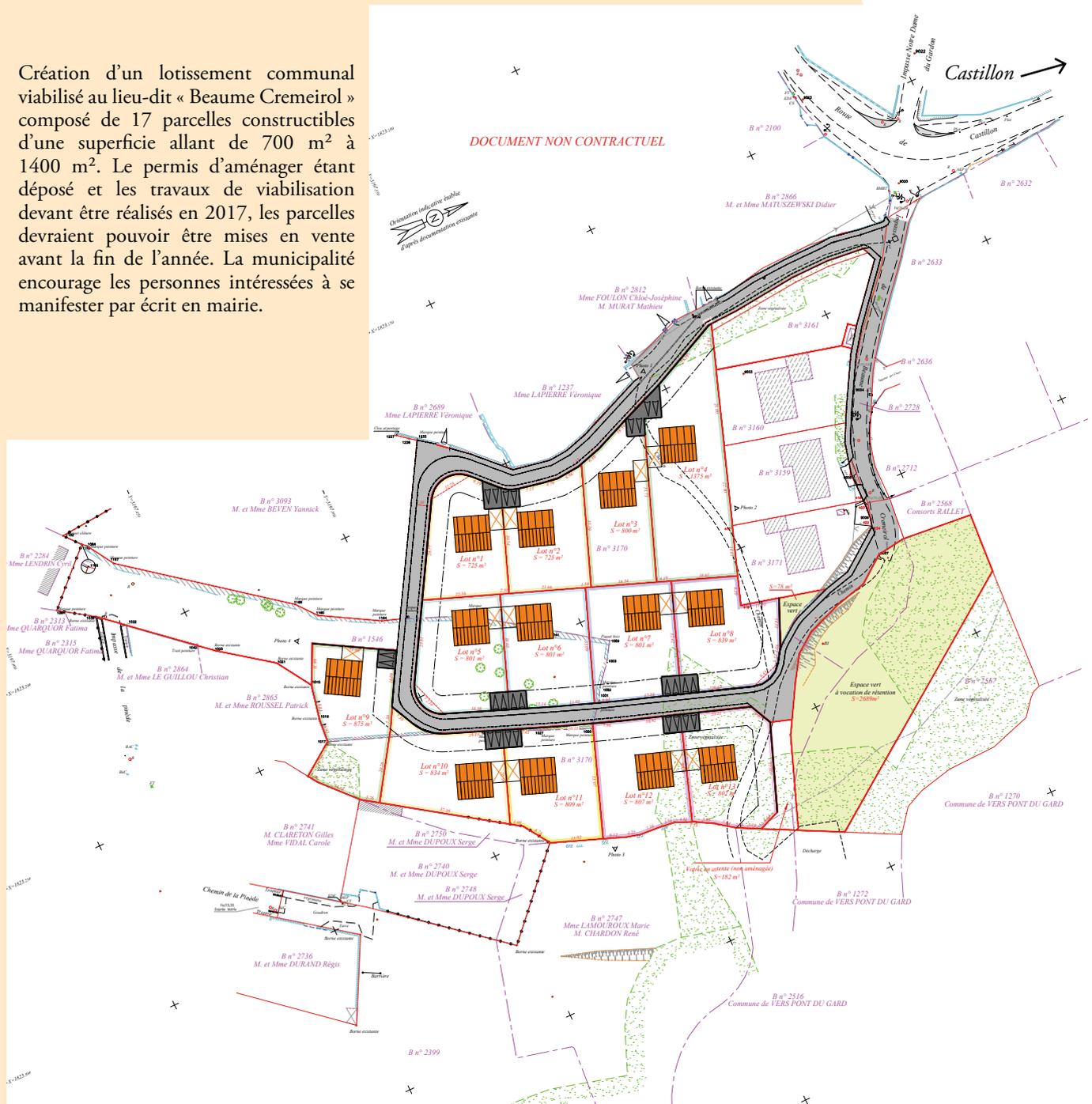
- la mise en sécurité des piétons, avec la création d'un trottoir aux normes PMR,
- la limitation de vitesse des véhicules, avec la réalisation d'une chicane,
- l'intégration du stationnement,
- la gestion du ruissellement des eaux pluviales,
- la mise en sens unique (dans le sens de la descente) de la portion de rue la plus étroite, du carrefour avec la rue du Moulin à Huile jusqu'au carrefour avec la rue de la Poste,
- l'enfouissement des réseaux électriques.

Le coût prévisionnel du projet est de 250 000 € H.T avec une participation de la commune à hauteur de 100 000 € H.T, le reste du financement étant pris en charge par le département, le SIAP (réseau eau potable) et le SMEG (réseaux électriques).



## ➔ Lotissement Beaume Cremeirol

Création d'un lotissement communal viabilisé au lieu-dit « Beaume Cremeirol » composé de 17 parcelles constructibles d'une superficie allant de 700 m<sup>2</sup> à 1400 m<sup>2</sup>. Le permis d'aménager étant déposé et les travaux de viabilisation devant être réalisés en 2017, les parcelles devraient pouvoir être mises en vente avant la fin de l'année. La municipalité encourage les personnes intéressées à se manifester par écrit en mairie.



## → Projet de jardin d'enfants

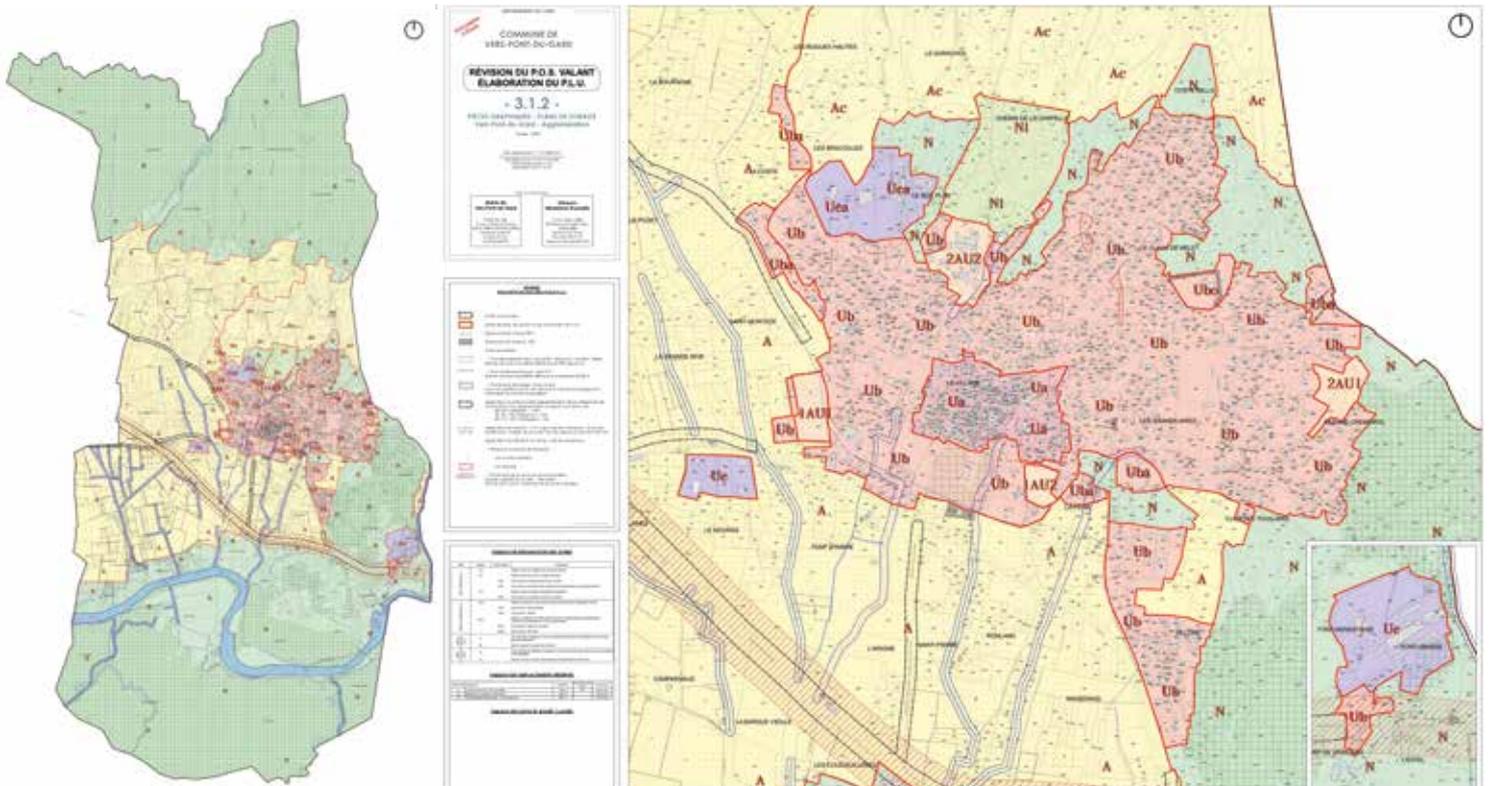


L'aménagement du jardin d'enfants route de Castillon à proximité du stade démarrera début 2017. L'aire de jeux sera composée d'un portique en bois, d'un jeu multifonction et d'un jeu ressort.

## → Calendrier du projet PLU

29 juin 2016	Présentation du PADD au conseil municipal
16 septembre 2016	Arrêté d'approbation du PPRI sur la commune par la préfecture.
21 décembre 2016	Réunion des PPA sur l'arrêté de projet
janvier 2017	Concertation
février 2017	Réunion du conseil municipal et arrêté de projet
de février 2017 à août 2017	Consultation des PPA + enquête publique + dossier d'approbation
septembre 2017	Application du PLU avec mise en attente des zones 1AU

Le PADD et le projet de zonage sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.



## → Un marché, une histoire

Une initiative visant à faire connaître nos petits marchés locaux ainsi que les petits patrimoines locaux, menée conjointement par l'office du tourisme et les municipalités qui le souhaitent, a vu le jour cet été ! Cette année quatre villages ont ainsi participé, Aramon, Castillon du Gard, Remoulins et Vers ! Les touristes ont découvert en premier lieu nos villages lors de visites commentées, fort appréciées, et se rendaient ensuite sur nos marchés pour une petite dégustation de produits locaux, miel, vin... Les restaurants locaux ont également participé en proposant des menus « spécial marché ». Nous avons proposé deux journées, les 23 juillet et le 6 août, les visites ont été menées par l'Association le Pont des Arts ! Les vins des Domaines POULON, VALSENIÈRE et la GRAMIERE ont été mis à l'honneur, et le restaurant « Les Chênes Verts » a

offert une dégustation de ses produits. Beau succès pour cette initiative qui mérite d'être étoffée et reconduite !



## → Cérémonie des nouveaux arrivants

Le 16 septembre s'est déroulée la cérémonie des nouveaux arrivants à la Maison de la Pierre, en présence de nombreux élus. Un bon nombre de présidents d'associations ont répondu présents.

Les jeunes citoyens ont aussi été mis à l'honneur.

Une soirée très agréable, où tout le monde a pu échanger autour d'un buffet offert par la municipalité.



15

## → Cérémonie des harkis



Le 25 septembre 2016, a eu lieu la cérémonie d'hommage aux harkis.

En présence de notre député Monsieur Patrice Prat et de nombreux élus Régionaux, départementaux et locaux.

A cette occasion, en accord entre la commune et l'association des harkis du Gard, représentée par son président, Monsieur Mathieu Arrag, Une plaque a été déposée sur le monument aux morts.

Après la sonnerie aux morts la Marseillaise et les discours des élus, un vin d'honneur a été servi à la maison de la pierre.



## → BAFA – Brevet d'Aptitude au Formation de l'Animation

Le dernier module de la formation BAFA s'est tenu du 24 au 29 octobre 2016, dans les locaux de l'école. Cinq de nos agents ont suivi ce stage intensif, achevant ainsi un cycle de formation interne débuté aux vacances de printemps 2015. A l'issue de cette semaine, ils ont tous décroché leur diplôme ! Félicitations à nos stagiaires !

## → Cérémonie du 11 novembre

2016, 100<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Verdun et de la Somme.

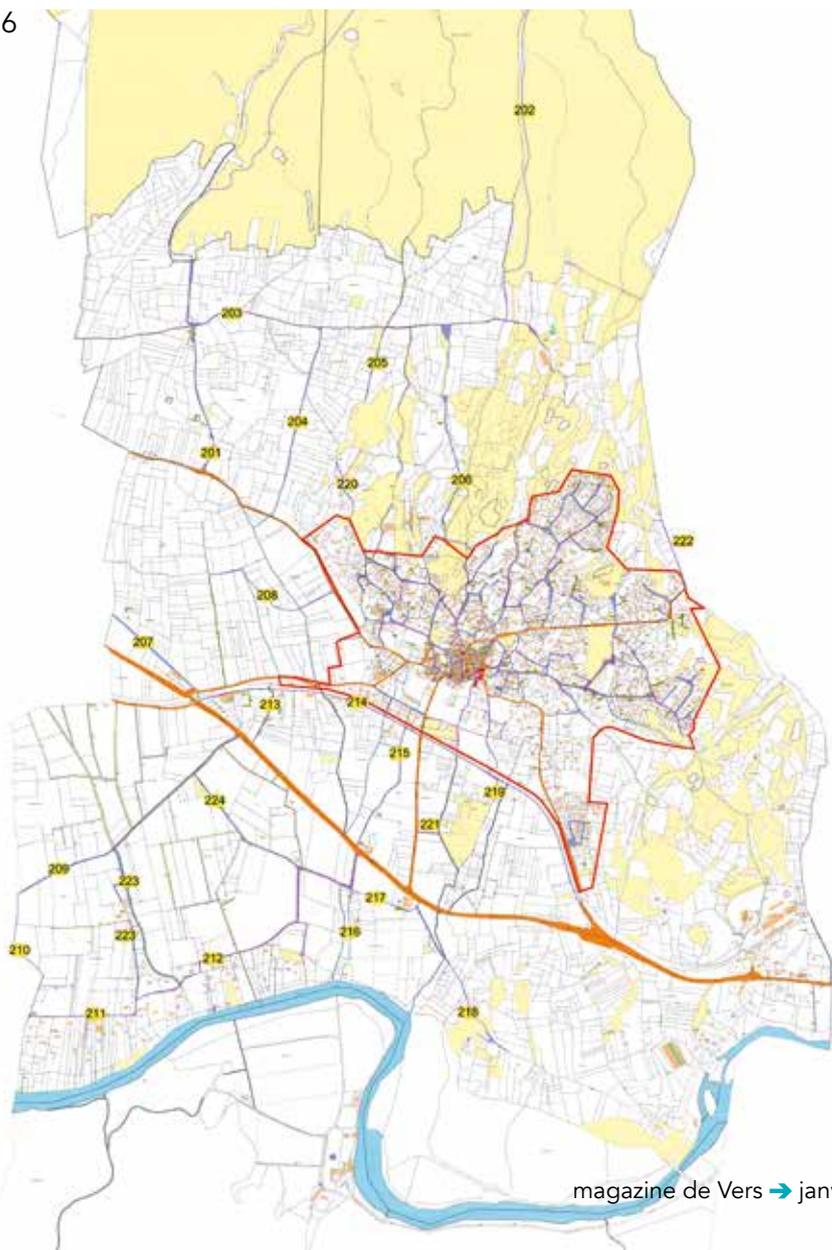
La commune a commémoré les poilus de la première guerre mondiale, morts pour la France.

1.4000.000 morts  
740.000 invalides  
3.000.000 de blessés  
Des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

La cérémonie a été suivie par le pot de l'amitié en mairie.



16



## → La Voirie communale

Le tableau de classement des voies communales a été réalisé en 1964 et mis à jour en 1989.

le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale.

Pour information la longueur des voies communales était d'environ 25 km en 1989.

C'est pourquoi, une réorganisation des voies communales, pour prendre en compte l'ensemble des modifications et voies nouvelles communales a été confiée à Monsieur Jean-Yves REY, Géomètre-Expert.

A cet effet, il a fallu classer certaines voies communales dans le domaine public.

La nouvelle longueur des voies communales passe à 38 km.

## → Marché de Noël 10 décembre 2016



Samedi 10 décembre à 16h00 le marché de Noël a commencé.

Véritable succès pour cette 3<sup>ème</sup> édition ! Les illuminations, l'animation musicale, la météo clémente et surtout la qualité des produits du terroir exposés avec de jolies décorations y ont fortement contribué. D'ailleurs, l'ambiance conviviale a été tellement appréciée que la soirée s'est prolongée bien au-delà des 22h00. A renouveler !!



# VIE SOCIALE - CCAS



## → Repas des aînés dimanche 16 octobre 2016

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé pour la troisième année dans la salle Pitot, sur le Site du Pont du Gard. Plus de 100 personnes étaient présentes. Un partenariat avec la commune d'Argilliers qui fonctionne bien. C'est devenu un rituel bien sympathique.

Dans les discours, les équipes des CCAS ont été remerciées pour leur travail et leur investissement dans la délicate mission que représente l'action sociale.

Des artistes de flamenco ont animé le repas dans une ambiance chaleureuse et tonique.

Nous espérons avoir encore plus de monde l'année prochaine.

## → Présence 30 a 42 ans

Après la seconde guerre mondiale la désertification des campagnes s'amorce. Les petits commerces de proximité disparaissent peu à peu et les seniors fragilisés par l'âge et une existence de rude labeur n'ont pour seule perspective que la « maison des vieux » ou l'Hospice pour les plus dépendants.

C'est alors, qu'à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole, en 1974, fut créé une fédération départementale de quatre associations ayant agrément qualité apportant des réponses adaptées aux besoins d'assistance et d'accompagnement des personnes fragiles.

- association d'aide ménagère à domicile des personnes âgées
- association intermédiaire d'aide en milieu agricole
- association mettant à disposition des seniors des logements adaptés.
- association de services à la personne et aux familles

En 2010 sur le Gard, les personnels ont effectué 160.678 heures de tâches ménagères et 613.912 heures d'assistance aux personnes handicapées.

En 2016, Présence 30 a plus de 40 ans d'aide aux gardois.

Au cours de l'année, 11040 personnes ont bénéficié des divers services (ménages, préparation des repas, repassage, téléassistance, jardinage, gardiennage....) La liste est longue à laquelle il faut ajouter : soins infirmiers, toilette corporelle, compagnie avec les filles en « blouses bleues » tour à tour « dames du balai », cuisinières ou repasseuse, toujours discrètes, professionnelles et sachant toujours le mot qu'il faut ou le sourire qui reconforte.

Présence 30 est devenue en une décennie un des premiers employeurs du Gard en matière d'aides à la personne et recrute toute l'année des intervenants à domicile.

Sur la commune de Vers Pont du Gard, en 2016, 61 personnes ont bénéficié de l'aide de 13 intervenants à domicile qualifiés et formés aux exigences du métier.

## → Le dispositif Voisins vigilants

Suite à la réunion publique  
du 28 octobre 2016, un  
rappel des points importants  
de la démarche

### Pourquoi rejoindre la démarche Voisins Vigilants ?

Le dispositif Voisins Vigilants est une réponse efficace à l'insécurité dans nos communes.

Il permet aux voisins d'un même quartier de participer à la sécurité de leur propre cadre de vie, avec l'appui et sous couvert de la Municipalité.

Le Ministère de l'intérieur constate **une baisse de 20 à 40% de cambriolages dans les secteurs Voisins Vigilants !**

Attentifs et solidaires, les Voisins Vigilants préviennent en cas de danger via un système d'alertes par mail et SMS. Et tout cela **gratuitement !**

### Inscription sur le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

- Cliquez sur le bouton « Rejoignez vos voisins » et renseigner les éléments demandés
- Créer votre compte personnel avec code et numéro de téléphone
- Valider après avoir accepté les conditions générales d'utilisation
- Validation de votre compte soit par géolocalisation, soit par code d'activation que vous recevrez par courrier avec l'autocollant à poser bien visible à l'entrée de votre logement



Vous faites maintenant partie de la communauté Voisins vigilants de votre secteur.

### Connexion à la plate-forme [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

- Cliquez sur connexion
- Entrez votre adresse mail et votre code confidentiel
- Vous avez maintenant accès à l'ensemble des services de la plateforme (alertes, messagerie, gazette, annuaire, communauté, mairie...)

### Utilisation des alertes

- **Événements susceptibles de menacer la sécurité des biens ou des personnes de votre secteur**

Envoyer un SMS depuis votre portable sur n° 06 47 49 26 26

Ou poster un mail sur le site « voisins vigilants »

L'ensemble des voisins inscrit et la Mairie recevra cette alerte. La Mairie se réservant le droit de diffuser cette alerte aux autres secteurs de la Commune, ou de prévenir les autorités compétentes.



- **Faits graves, délictueux ou actions violentes en cours**

Appeler directement le service concerné soit :

Gendarmerie de Remoulins en heures ouvrables (17 ou 04 66 37 01 11)

Police Intercommunale de nuit de 18h à 4h (06 37 65 44 27)

Pompier (18 ou 04 66 03 37 15)

Envoyer un SMS au 06 47 49 26 26 ou un mail pour informer vos voisins et la Mairie des faits

Attention, mettre en mémoire dans vos contacts de téléphone portable les numéros utiles cités.

Pour toutes difficultés dans l'inscription ou la démarche Voisins Vigilants, la Mairie se propose de vous accompagner.

## → Les cours d'informatique reprennent !



Toujours à la Maison de la Pierre, ils auront lieu le mercredi.

Deux groupes le matin et **Nouveauté : un troisième groupe de 18h30 à 20h**, afin d'ouvrir cet enseignement aux personnes qui travaillent.

Estelle NESTI ayant arrêté son activité, le nouveau professeur est Henri BERNARD.

Une réunion d'information sur le planning, le contenu des cours, la constitution des groupes et les modalités de règlement, aura lieu le :

**MERCREDI 18 JANVIER 2017 18H30 à la Maison de la Pierre**

# VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE & SPORTIVE



20

## → Soirée taurine à la Romaine 16 juillet 2016

Samedi 16 juillet 2016, par une belle fin de journée ensoleillée, le site de la carrière La Romaine s'ouvrait au public : entourés de grands blocs en pierre de Vers, taureaux et chevaux nous ont offert un superbe spectacle.

Cette belle manifestation, organisée par le club taurin de Vers et la municipalité, a rassemblé beaucoup de monde. La soirée s'est prolongée par un sympathique repas dansant partagé avec les Italiens de Santa Vittoria d'Alba, venus à Vers dans le cadre du jumelage.

Merci à l'équipe du club taurin qui nous a fait passer une soirée très agréable dans ce site ouvert pour la première fois.

## → Cours & Jardins des Arts

Pendant le week-end du 16 et 17 juillet 2016 des propriétaires du centre du village ont généreusement ouvert leurs cours et leurs jardins pour accueillir les artistes exposants et le public, venu nombreux (2.100 personnes environ) découvrir la 8<sup>e</sup> édition de « Cours & Jardins des Arts ».

Cette année, les artistes étaient au nombre de 43 (sur plus de 120 candidatures reçues) à exposer dans 21 lieux différents, peintres, sculpteurs, plasticiens, photographes et dessinateurs venant parfois de très loin pour installer et mettre en valeur leurs œuvres dans ces lieux enchanteurs qu'ils ont à leur tour valorisés en s'intégrant parfaitement à l'espace.

Certains artistes sont venus de l'étranger (Gabon, Japon, Grande-Bretagne et Suisse), d'autres sont venus de la banlieue parisienne ou d'autres départements. Au total, 12 départements étaient représentés et le public ne s'est pas trompé en venant nombreux, comme les années précédentes, malgré la forte chaleur, pour admirer le travail des artistes et communiquer avec

eux dans ces jardins privés et intimes.

Les enfants n'ont pas été oubliés ! Accompagnés de leurs parents, ils se sont éclatés avec toutes les couleurs mises à leur disposition au cours des 3 ateliers de peinture gratuits organisés pendant les deux journées.

Le samedi soir nous étions nombreux à nous retrouver sur la Place des Platanes pour écouter les contes musicaux d'Afrique de Mama Kouyaté de « Wamdé ». Un moment exceptionnel de chaleur et de grande convivialité !

C'est grâce à l'énergie infatigable de toute l'équipe que cette manifestation a pu se maintenir et se renouveler depuis 8 ans pour le bénéfice des artistes et aussi du village et de ses commerçants, de ses chambres d'hôtes et ses restaurants.

L'équipe a déjà commencé la préparation de la 9<sup>e</sup> édition qui se tiendra les 22 et 23 juillet 2017 et a besoin de se renforcer et de s'agrandir. Ce d'autant plus que l'art contemporain et les lieux d'exposition se sont considérablement multipliés depuis que Vers-Pont du Gard a lancé la première



exposition « Cours & Jardins des Arts » en juin 2009.

L'association « Cours & Jardins des Arts » a tenu son Assemblée Générale le 2 novembre et a élu son nouveau Conseil d'Administration. L'association est ouverte à tous ceux qui adhèrent aux valeurs qui sont les nôtres depuis le début de l'association et sont prêts à nous donner « un coup de main » lors de l'exposition. Le montant de l'adhésion est de 5€ par an.

Pour nous découvrir :  
[www.coursetjardinsdesarts.com](http://www.coursetjardinsdesarts.com) .  
Contact : 07 61 66 21 72



## → La Fête de l'oignon

Le dimanche 18 septembre l'association de l'oignon doux de Vers Pont du Gard organisait sa traditionnelle foire à l'oignon doux.

Un marché de producteurs se tenait sur la superbe place de la fontaine où l'oignon doux était roi ! Tous les producteurs du village étaient présents et présentaient leurs productions, le jour de la foire ils écoulent environ 70% de leurs stocks.

Ce sont plus de 2000 personnes qui ont déambulé dans les allées du marché de producteurs où on pouvait déguster pâtisseries, burger à l'oignon et vins venant de la commune de Vers. Mais l'important était de repartir avec quelques oignons de Vers géants de plus d'un kilo !

contact : loignondouxdevers@gmail.com

## → Atelier de Loisirs Créatifs

L'Atelier de loisirs créatifs vient de démarrer la nouvelle saison 2016/2017 avec 1 nouvelle adhérente qui est venue se joindre à nous pour partager notre désir de création et de convivialité, ce qui porte le nombre d'adhérentes à 18.

Nous allons participer au Marché de Noël le 10 Décembre 2016 ainsi qu'à la Fête de l'Asperge au printemps prochain. Nous souhaitons que notre stand suscite beaucoup d'intérêt auprès des nombreux visiteurs de ces 2 manifestations.

Nous remercions toutes les personnes qui nous témoignent leur soutien par l'achat de quelques ouvrages que nous confectionnons au cours des jeudis après-midi conviviaux que vous pouvez venir partager avec nous.

N'hésitez pas à nous contacter :  
Un renseignement au 04 66 02 00 76 / 06 70 40 69 57  
Une visite jeudi après-midi à partir de 14h au 1<sup>er</sup> étage de la Maison pour Tous.  
Nous vous attendons !

## → L'Association Sportive Versoise de Football

La rentrée de l'ASV a eu lieu le mercredi 7 septembre au stade municipal de Vers. Après avoir séparé les enfants en fonction des âges et des catégories, l'entraînement a pu débuté.

Nous avons formé 3 catégories :

- U6 enfants nés en 2011 : 13 enfants
- U7 enfants nés en 2010 : 17 enfants
- U8 enfants nés en 2009 : 9 enfants.

Soit un total très satisfaisant pour la première année de 39 enfants.

Tous ces petits footballeurs sont encadrés par 7 dirigeants et éducateurs.

La pratique du football dans ces catégories se déroule sous forme de plateaux. Une poule de 4 équipes se rencontre chaque week-end. Le week-end du 12/11/16, une équipe U7 coachée par Mickael Chabrol s'est déplacée à Bellegarde, Beaucaire et Bouillargues. L'autre équipe U7, coaché par Fabien Rivière, a rencontré à Comps, Entente Rhône-Gardon, Beaucaire et Aramon.

Tandis que dans le même temps, l'équipe U8 coachée par Anthony Cardona et Alexandre Thiebaut jouait à domicile contre Tavel, Aramon et Vallabrègues.

Nous avons pu également représenter le village, le 22 octobre au tournoi organisé par le Remoulins Sport Football. Avec des fortunes diverses, les équipes se sont très bien comportées et ont honoré de belle manière les couleurs de notre club.

La prochaine date importante pour la vie du club sera notre premier loto qui aura lieu le 18/12/16 à la maison de la pierre où nous espérons vous compter parmi nous ce jour là.



## → Académie des Beaux Arts de Vers

### 7<sup>ème</sup> salon d'automne 2016

Le samedi 8 octobre a eu lieu le vernissage du 7<sup>ème</sup> Salon d'Automne à la Maison de la Pierre, sous la Présidence d'Honneur de :

M. Jean-Paul de Bernis, Président National de l'Académie « Mérite et Dévouement Français » qui vient spécialement de Valence pour nous soutenir,

M. Olivier SAUZET, Maire de Vers, toujours fidèle à ce rendez-vous.

Mme Denise FORT, adjointe au Maire et Mme RALLET, conseillère municipale déléguée à la culture

M. Roger CAZORLA, Président de l'Académie des Beaux Arts de Vers.

Cette manifestation, à présent incontournable dans la région nous a permis de présenter 40% de nouveaux peintres et sculpteurs, dont certains venus de très loin.



La qualité des œuvres présentées était remarquable, ce qui n'a pas facilité le travail du jury, qui est renouvelé chaque année.

Madame Aline Xavier-Prieur, venue de Boisseron, exposant chez nous pour la première fois, a obtenu la meilleure notation, ce qui lui a valu le Prix d'Honneur du Jury. Elle sera donc notre invitée d'honneur l'année prochaine.

Une Médaille d'or a été décernée à :

- M. Claude GINESTET, aquarelliste (Villeneuve d'Aveyron). Sa première exposition chez nous.
- Mme Elisabeth BEGOT (Saint Mamère).
- M. Roland PINOT sculpteur (St. Génies les Malgoires), sa première exposition chez nous.

Médaille d'argent :

- M. Pierrick LE GAC (Nîmes) sa première exposition chez nous.
- M. Jean TURREL (Jonquières-St-Vincent)

Médailles de Bronze :

Alain BIDAULT, MICK DEL SARD (1<sup>ère</sup> expo) et Jenny AVENEL

Prix de la Mairie :

M. Roland PINOT, sculpteur.

Premier prix du Jury Académie :

Mme Annie PAYAN

Prix de la Mairie Académie :

Mme Michelle TASSAN

Prix du Public :

Mme Elisabeth BEGOT.

Prix du Public Académie :

Mme Michelle TASSAN.

Plus de deux cent personnes ont partagé le verre de l'amitié pour clôturer cette agréable soirée.



## → La Boule du Pont du Gard

Le club de boule a clôturé son année par une majestueuse paëlla offerte à tous ses licenciés.

L'assemblée générale s'est déroulée le 25 septembre. Le bureau a été réélu à l'unanimité.

Pour 2017, 2 concours officiels sont prévus : le concours du 8 mai et les éliminatoires au championnat de France promotion le 20 mai.



## → L'exposition de l'Académie du Pont du Gard à la Maison de la Pierre

Cette exposition de 49 panneaux est un moyen de répondre à l'attente de ceux qui sont attachés à notre précieux patrimoine, les Gardois et les Versois en particulier. Elle prolonge trois ouvrages, tout public, sur le pont du Gard, dont les deux derniers, entièrement réservés à son histoire. Quel privilège de posséder dans sa commune, 5 km d'aqueduc et le pont du Gard en entier et quel plaisir de le connaître pour mieux le faire aimer!

Après avoir été inaugurée et présentée pendant deux semaines sur le site du pont du Gard, cette exposition a été présentée aux Versois du 7 au 15 novembre dernier, commentée par une conférence le 12 et expliquée aux enfants des écoles déjà sensibilisés par leur maîtres, le lundi 14 toute la journée.

L'académie pont du Gard a offert deux documents à la bibliothèque de l'école : « L'aqueduc du Pont du Gard - Huit itinéraires de découverte d'Uzès à Nîmes » et un catalogue reproduisant les panneaux de l'exposition.

## → L'Amitié versoise

Dimanche 3 Juillet 2016 a eut lieu notre loto d'été en plein air Place de la Fontaine Forte participation environ 260 joueurs se sont affrontés pour partager les nombreuses quines et cartons pleins. Mais peu de participants aux grillades le soir car finale de la coupe d'Europe de Foot.

Ensuite, vacances pour tous jusqu'au Samedi 3 Septembre avec la reprise des concours de belote tous les premiers samedis du mois. Le samedi 5 Novembre participation record au concours de belote avec 32 équipes.

Séjour promotion sur la Costa del Garraf du 12 au 15 Novembre (20 participants)

Journée Marie d'Ornac le 22 Novembre (55 participants)

Le mardi 29 Novembre, les Aînés Ruraux ont tenu leur Assemblée Générale au Pont du Gard et nous ont sollicité afin que nous organisions le petit déjeuner et l'apéritif des 230 participants ce qui a été fait par l'ensemble du conseil d'administration et bénévoles.

Le samedi 3 Décembre, Concours de belote (21 équipes) au profit du téléthon à qui nous avons reversé la somme de 487 € + 100 € de l'AVAM.

Suivi le dimanche 4 Décembre du loto d'hiver où là encore nos adhérents ont répondu présents en nous apportant de nombreux gâteaux qui ont été vendus au profit de l'Association nous avons compté une grande affluence (environ 200 personnes) Nous remercions chaleureusement tous les participants.

Tous nos adhérents se retrouveront le 20 Janvier 2017 pour le repas de début de saison. Il sera suivi de l'Assemblée Générale ou nous accueillerons les nouveaux adhérents.



23

## → Tennis club Une fréquentation en hausse !

Depuis la création des deux nouveaux terrains début 2016, la fréquentation du TC Vers a nettement augmenté.

En effet, lors du tournoi du mois de mai, nous avons pu élever le niveau des participants pour accueillir des joueurs de 2<sup>ème</sup> série et voir ainsi leur nombre augmenter d'environ 20% par rapport au tournoi précédent.

En ce qui concerne les adhésions au club, nous avons enregistré une progression d'environ 30% dès la rentrée. Nous sommes d'autant plus fiers que la tendance nationale est plutôt à l'inverse.

Nous comptons sur une nouvelle augmentation en cours d'année, plus

particulièrement au printemps avec l'arrivée des beaux jours.

Cet été, les locations des terrains auprès des vacanciers ont également bien fonctionné.

A noter, lors de la journée adhérent organisée début décembre, nous avons pu récolter 90 euros au profit du Téléthon.

D'autres animations seront organisées au cours de l'année, nous comptons sur la participation des adhérents et parents des enfants de l'école de tennis.

La prochaine sera notre loto annuel prévu le 19 février 2017.



Nous tenons encore à remercier la municipalité pour sa confiance et son investissement sans lesquels cette dynamique n'aurait été possible.



## → Le Pont des Arts

Après la Fête de la Musique du 21 juin, au cours de cet été, l'association a proposé notamment...

- mercredi 13 juillet, à 17 heures 30 au pont du Gard / rive droite, salle Pitot, concert-spectacle par le chœur de femmes : Voy'elles chants du monde en mouvement



- samedi 6 août, à partir de 19 heures prévue place de la Fontaine mais reportée à la Maison de la Pierre, en raison du mistral soirée de cinéma en plein air, précédée d'un apéritif en musique : Carmen, de Francesco Rosi avec Julia Migenes, Plácido Domingo et Ruggero Raimondi
- dimanche 21 août, à 18 heures à la chapelle Saint-Caprais de Castillon-du-Gard Polyphonies italiennes traditionnelles avec Silvia Malagugini et ses amies

Et, au cours de ces mois d'automne, nous aurons...

- les mardis, à 17 heures (en période scolaire seulement) à la Maison pour tous, place du Presbytère, à Vers-Pont du Gard Li dimar de la lengo nostro (les rendez-vous en langue provençale du mardi)
- dimanche 23 octobre, à 17 heures 30 à la Maison de la Pierre, à Vers-Pont du Gard la nouvelle création de la Compagnie de l'Ours d'après René de Obaldia, Jean-Claude Grumberg et Roland Dubillard : Encore un jour tout n'oeuf

- dimanche 6 novembre, à 17 heures à la Maison de la Pierre, à Vers-Pont du Gard

L'Orchestre de Chambre d'Avignon, direction et violon solo, Olivier Desruelles : VIVALDI, GRIEG, TCHAIKOVSKI et BRITTEN

- dimanche 20 novembre, à 17 heures à la Maison de la Pierre, à Vers-Pont du Gard

Le journal d'un fou de Nicolas Gogol par la compagnie Le Praticable avec Olivier Costa

- vendredi 16 décembre, à 20 heures 30 Soirée Calendale avec le trio vocal de chants provençaux du Ventoux : Tant que li sian... (Tant qu'on y est...) et les treize desserts traditionnels de Noël

Surveillez les affiches, les panneaux lumineux, le site du village, la presse locale et vos courriels !

Contacts :

04 66 22 87 32 / 06 12 70 74 79  
lepontdesarts@orange.fr

## → Jumelage italien

Les 15, 16 et 17 juillet ont eu lieu les 43<sup>èmes</sup> rencontres de jumelage entre la commune italienne de Santa Vittoria d'Alba et Vers-Pont du Gard.

Après la réception de bienvenue de nos amis et une visite guidée de l'aqueduc, les retrouvailles se sont poursuivies au restaurant devant le Pont du Gard.

Le lendemain, nous avons admiré la grotte de la Salamandre et passé un bel après-midi à Goudargues ; la journée s'est terminée par une très belle soirée organisée par le club taurin. C'est en famille que dimanche matin se sont déroulées la messe à Argilliers et la visite de l'exposition Cours et Jardins.

Après la remise des cadeaux, lors du dernier repas, nous avons dit au revoir à nos amis et à l'année 2017 en Italie.

Le Loto annuel du comité de jumelage Italien aura lieu le dimanche 29 janvier à la Maison de la Pierre.





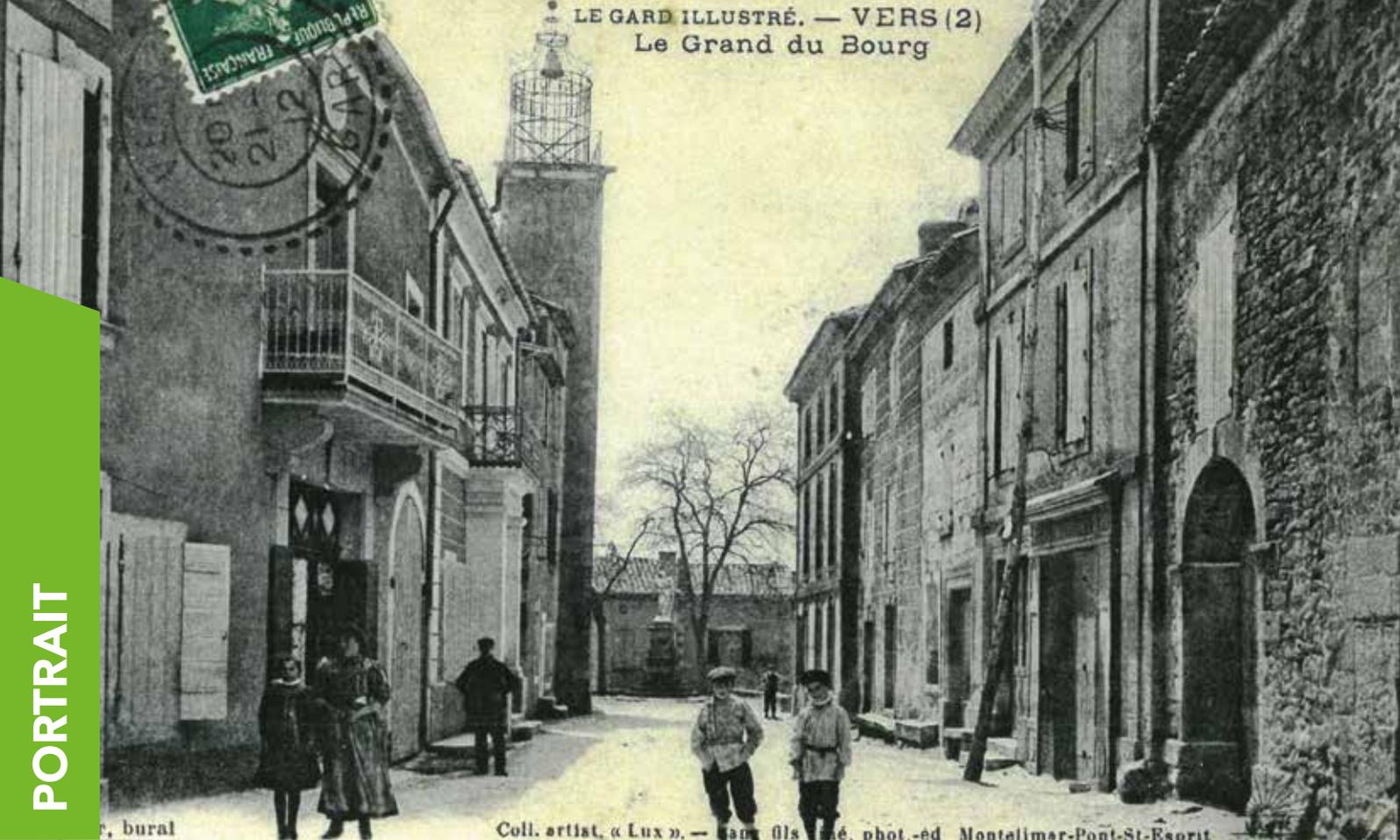
## → Fête votive 2016

Malgré un effectif restreint, le Comité des Jeunes a assuré le bon déroulement de la fête :

- Aucun débordement n'a été à déplorer
- Respect des consignes et des horaires
- Comportement responsable

Un grand merci pour le soutien et l'aide apportée pour la prise en charge de la gestion des barrières taurines par le Club Taurin, la participation des comités d'Argilliers, Remoulins et Valligüères qui ont montré un bel exemple de solidarité intercommunale, la Boule du Pont du Gard qui a géré la totalité des concours, l'APE, les Boute en Train, la Société de Chasse et le Jumelage Suisse.





## → Visage de Vers en 1914

En 1914, Vers était un petit village rural comptant environ 700 habitants établis sur 1897 hectares.

Il y avait 2 écoles : celle des sœurs de Saint Joseph des Vans et l'école laïque fréquentée par les filles et les garçons des journaliers, domestiques et ceux des républicains.

La ligne de chemin de fer Tarascon – Le Martinet, permettait aux voyageurs de se rendre à Nîmes ou Avignon en changeant à Remoulins.

Un bureau de poste (créé vers 1900) avec un facteur receveur.

Un garde veillait au respect des lois.

Les domestiques (régisseurs, baïles, bergers, porchers, servantes, ouvriers agricoles) travaillaient l'été de 4h00 du matin à 19h00 et l'hiver d'un soleil à l'autre.

Certains, par le Chemin – du – Passeur se rendaient, traversant le Gardon par le Bac, sur le Domaine de Saint Privat pour travailler les terres.

Les ouvriers agricoles avaient 8 jours de congés annuels (un mois pour les bergers)

Intra-muros les lavandières poussaient leurs brouettes chargées de linge vers les lavoirs de Misserand, Font d'Izière ou place des platanes.

Le village avait à l'époque : 2 boucheries, 2 boulangeries, 2 coiffeurs, 1 cordonnier, 1 menuisier, 5 épicerie-merceries, 5 hôtels, 1 curé, 1 notaire, 1 assureur, 1 sage-femme, des maîtres carriers, 1 moulin à huile, 1 laitier, 1 vannier, 1 maréchal ferrant, des cafés où se réunissaient les hommes pour discuter des nouvelles.

- les terres labourables représentaient environ 64 % de la superficie
- les vignes environ 15 %
- les oliveraies 12,3 %
- les prés 8 %
- les oseraies 6 %
- les amandiers 0,5 %
- les jardins moins de 1 %
- les mûriers pour les vers à soie.

Une dizaine de propriétaires possédaient des troupeaux de 80 bêtes environ qu'on lâchait dans les champs après les moissons et dans les vignes après les vendanges.



# ÉTAT CIVIL



## NAISSANCES :

**Sohan FERRANTE** de Virgil FERRANTE et Nadia BOURZAMA  
08 juillet 2016

**Luc CHAMBON** de Yannick CHAMBON et Cécile PAOLINI  
21 juillet 2016

**Lucie GLEIZE** de Nicolas GLEIZE et Noémie ROUVERAND  
22 juillet 2016

**Sohan et Naïl MENASRI** de Hichem MENASRI et Kelly LAVAL  
17 septembre 2016

**Capucine GAGLIANO** de Loïc GAGLIANO et Mélissa MOLINA  
20 septembre 2016

**Hugo BARDOT** de Paul BARDOT et Marion BARRAL  
18 octobre 2016

**Matyas PATTE** de Fabrice PATTE et Coralie BROCHET  
15 décembre 2016

**Noémie SEKNAGI** de Jérôme SEKNAGI et Anne-Sophie SARRET de VAURS  
16 décembre 2016

## MARIAGES :

**Anthony LECLAIR** et Audrey IAMPIETRO  
20 août 2016

**Cédric CIAMPI** et Virginie SANTUCCI  
03 septembre 2016

**Eric CANONGE** et Christèle CALLIER  
1er octobre 2016

**Frédéric ALESSI** et Nathalie DEWILDE  
08 octobre 2016

## DÉCÈS :

**Aïda ALARCON** épouse GONZALES  
05 septembre 2016

**Jacky MICHALET**  
09 septembre 2016

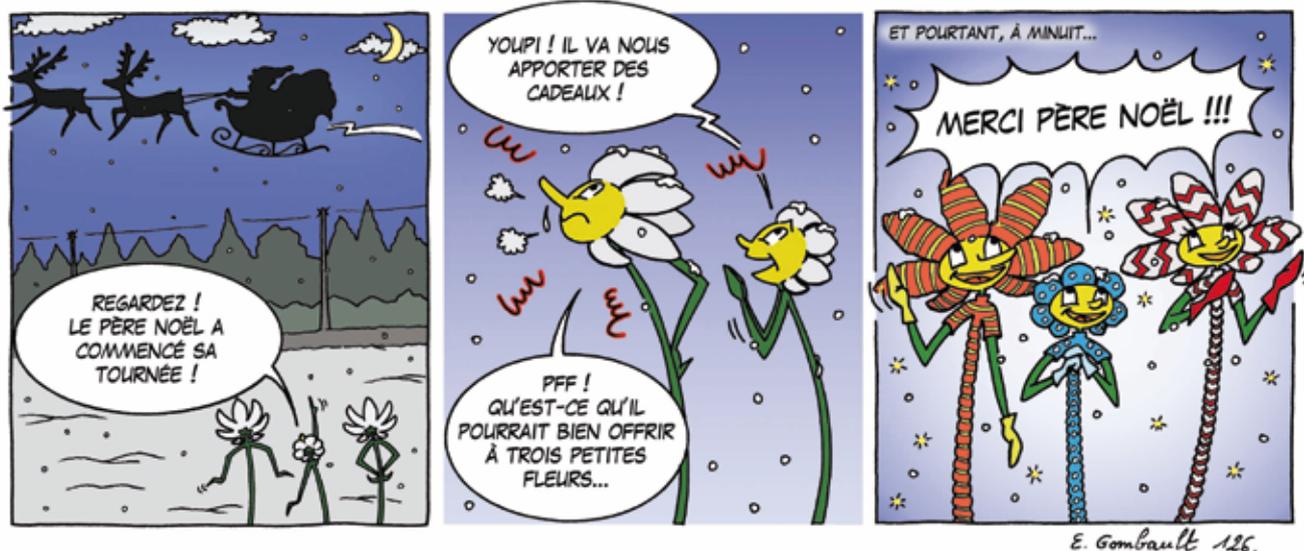
**Yvette GACHON** veuve BOUZIGE  
11 septembre 2016

**Jean VIENNOT**  
29 septembre 2016

**Odette AMALRIC** veuve DELON  
29 septembre 2016

**Sandrine RAMIREZ** épouse CAMPOREALE  
10 décembre 2016

## → La BD d'Élisabeth



# AGENDA

## → Quelques dates à retenir

**Vendredi 13 janvier 2017**

**Vœux du Maire**  
Maison de la Pierre

## JANVIER

**Samedi 7**

**Concours de belote**

Maison pour tous - Amitié Versoise

**Rivière Céleste au dojo**

**Samedi 14 et dimanche 15**

**• AVAM rencontre et loto**

à la Maison de la Pierre

**• Stage de Taï chi au dojo**

## FÉVRIER

**Samedi 4**

**• Concours de belote**

Maison pour tous - Amitié Versoise

**• Rivière Céleste au dojo**

**Dimanche 12**

**Loto au bar des Vouîtes**

**Samedi 18 et dimanche 19**

**Stage de Taï chi au dojo**

**Dimanche 12 • 17h**

**Pièces de Tchekov**

Maison de la Pierre - Le Pont des Arts

## MARS

**Samedi 4**

**• Concours de belote**

Maison pour tous - Amitié Versoise

**• Rivière Céleste au dojo**

**Lundi 13**

**Goûter, Amitié Versoise,**

Maison de la Pierre

**Samedi 18 et dimanche 19**

**Stage de Taï chi au dojo**

**Samedi 25**

**Soirée Boute en train**

Maison de la Pierre

**Dimanche 26**

**Vide grenier de l'APE**

Place du marché

## AVRIL

**Samedi 1<sup>er</sup>**

**• Concours de belote**

Maison pour tous - Amitié Versoise

**• AVAM rencontre**

**interclub**

Maison de la Pierre

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2**

**tournoi ASV au stade**

**Dimanche 9**

**Carnaval et goûter APE**

(lieu à définir)

**Dimanche 23**

**Fête de l'asperge**

Place de la Fontaine

**Samedi 22 et 23**

**Stage de Taï chi au dojo**

## MAI

**Samedi 6**

**Concours de belote**

Maison pour tous - Amitié Versoise

**Du vendredi 5 au**

**dimanche 21**

**Tournoi de Tennis**

**Lundi 8**

**Concours de boules**

**triplette mêlée**

(pour licenciés)

**Du mardi 9**

**au dimanche 14**

**Li Galejaire**

Maison de la Pierre

(spectacle samedi 13)

**Vendredi 19**

**Fête des Voisins**

**Samedi 20**

**Soirée Boute en train**

Maison de la Pierre

**Samedi 20**

**• Ferrade de l'ASV**

(à Sanilhac manade la Clastre)

**• Boules - Qualificatif**

**championnat de France**

**Promotion 8e secteur**

**triplette**

**Samedi 20 et dimanche 21**

**Stage de Taï chi au dojo**

**Du 24 au 29**

**Jumelage suisse**

Maison de la Pierre

## JUIN

**Samedi 3**

**Concours de belote**

Maison pour tous - Amitié Versoise

**Samedi 10**

**Tournoi des Vétérans au**

**stade**

**Samedi 17 et dimanche 18**

**Stage de Taï chi au dojo**

**Dimanche 18**

**Fête de l'AVAM au stade**

**Mercredi 21**

**Fête de la musique**

Place de la Fontaine - Le

Pont des arts

## JUILLET

**Du 1<sup>er</sup> au 7**

**Stage de Taï chi au dojo.**

**Dimanche 2**

**Loto de l'Amitié Versoise**

Place de la Fontaine

**Samedi 22 et dimanche 23**

**Cours et Jardins des Arts**

## NUMÉROS UTILES

### NUMÉROS D'URGENCE

112 – 114 (SMS)

Gendarmerie nationale (Remoulins)

04 66 37 01 11

Police

17

Police intercommunale

06 37 65 44 27

Pompiers

18 ou 04 66 03 37 17

SAMU

15

### SERVICES MEDICAUX

Pharmacie Lesage

04 66 22 87 08

Médecins

Docteur Lalloyer

04 66 22 94 30

Docteur Lesage-Singer

04 66 04 13 42

Dentiste

Dr. Devigne

04 66 22 81 78

Kinésithérapeute

F. Buccaï

06 67 29 15 84

Kinésithérapeute/Ostéopathe

M. Nafilyan

04 66 37 40 90

Ostéopathe

B. Bernard

06 80 37 53 19

Orthophoniste

S. Courtel

09 67 21 46 60

Infirmières

A. Espana

04 66 22 84 50

P. Renson

06 82 37 10 46

C. Frizon

06 13 07 90 75

### SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

04 66 22 80 55

Cantine scolaire

04 66 22 91 94

Crèche multi-accueil

04 66 22 89 58

Ecole maternelle

04 66 22 81 95

Ecole primaire

04 66 22 81 16

### SERVICES INTERCOMMUNAUUX ET DIVERS

Office de Tourisme du Pont du Gard

04 66 37 22 34

SICTOMU (Ordures ménagères et

Encombrants)

04 66 22 13 70

Trésor Public

04 66 37 01 69

EDF

09 72 67 50 30

SAUR

04 30 62 10 00

Assistante sociale

Mme Laura DANTAN

04 66 03 48 00